

<https://ricochets.cc/Crest-le-marche-du-mardi-renait-l-arrete-Mariton-qui-prolongeait-le-port-du-masque-et-ait-invalid.html>



Crest : le marché du mardi renaît, l'arrêté Mariton qui prolongeait le port du masque annulé par le tribunal

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 25 février 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Mardi 22 février, le marché de Crest a retrouvé d'autres couleurs.

On apprend que l'arrêté municipal spécial du maire de Crest qui prolongeait le port du masque sur les marchés a été abrogé par le tribunal administratif le 21 février.

Cet oukase imposé d'en haut présentait apparemment des vices de forme et de fond.

Les élus de la majorité maritonienne et les policiers à leurs ordres ont donc gravement perturbé les marchés et traqué les chanteurs-chanteuses de rue en vertu d'un arrêté municipal non valide !

Conséquence : si vous avez écopé d'amendes en février sur les marchés à cause du non port de masque, vous pouvez les contester.

Le marché s'est bien déroulé

Mardi 22 février, les forains, clients, usagers du marché étaient tout sourire, détendus.

Le marché s'est bien déroulé, sans bleus à tous les coins de rue.

Des forains découvraient avec plaisir le visage entier de certains de leurs clients.

Comme souvent, on observe que les autorités et leurs mercenaires qui enjoignent vigoureusement la population à respecter la légalité sont en réalité les premiers à ne pas la respecter...

Mr Mariton et sa bande d'élus ont montré une fois de plus leur visage autoritaire, leur mépris pour la ville et sa vie, leur position verticale fermée à de véritables dialogues d'égal à égal, leur incapacité à assumer leurs décisions, leur rupture assumée et consommée avec une bonne partie de la population.

Pour Crest, pour ses habitants et pour la région, ils pourraient prendre pour une fois une décision sage, courageuse et utile : partir.



Crest : le marché du mardi renaît, l'arrêté Mariton qui prolongeait le port du masque était invalide